— Pourtant, observe M. GRENADE, la date du 18, inscrite sur les documents officiels, devait avoir laissé une trace profonde dans les sources livresques consultées par Dion, même si l'absence du *praenomen imperatoris* dans la titulature de Caligula réduisait l'importance de l'*appellatio imperatoris* du 18. Et il y a plusieurs pages dans le texte de Dion entre l'indication de ce « jour » où il bloque la collation de tous les titres et l'évocation de la deuxième séance du Sénat, que seul le rapprochement avec Suétone permet de dater avec précision du 28.

— M. BOYANCÉ voudrait savoir la raison pour laquelle tout ne s'est pas passé le 18, en l'absence de Caligula.

— M. GRENADE reconnaît qu'il ne voit pour l'instant d'autre explication à ce fait que la suspension de l'annulation du testament de Tibère, que Suétone semble dater du 28 ; cependant, il est d'accord avec M. VILLERS pour ôter à ce testament la portée d'un acte de droit public instituant une succession au pouvoir.

— A la suite de cette séance, la dernière de l'année scolaire, un dîner amical avait été organisé, qui réunit dans le Salon norvégien de la Cité universitaire trente-quatre convives. Bonne chère, bonne humeur, atmosphère confraternelle ; un apéritif à l'arrivée et, avant le départ, un café servi hors des tables fournirent l'occasion de conversations intergroupes au gré des affinités.

Au champagne, le Président, M. W. SESTON, remercia en termes touchants les organisateurs, fit le point de nos travaux pour l'année et leva son verre à la prospérité de notre Société qui, d'année en année, répond aux desseins de son fondateur.

L'Administrateur, M. J. MAROUZEAU, mettant en regard de la situation florissante des études latines dans le temps présent les conditions difficiles dans lesquelles se trouvaient autrefois l'enseignement et la recherche, en prend occasion pour divertir ses auditeurs en évoquant les souvenirs de l'ancienne Sorbonne.

X.

SÉANCE DU SAMEDI 12 NOVEMBRE 1955.

Président : M. R. FRANCE.

Membres présents. — Mlle d'Alverny, MM. J. André, H. Bardon, J. Beaujeu, R. Bloch, A. Bonnafé, Mlle M. Bontemps, MM. G. de Boussineau, A. Bruhl, J. Collart, Mlle S. Corbin, MM. P. Couissin, P. Courcelle, A. Dain, A. Desmouliez, J. Doignon, R. Dreyfus, M. Durry, P.-M. Du-

val, J. Duvernet, A. Ernout, Mlles J. Ernst, A. Freté, MM. E. Galletier, P. Grimal, A. Haury, J. Hellegouarc'h, N. J. Herescu, J. Heurgon, R. P. Hubert, A. Hus, P. Langlois, P. Laurent, Y. Lefèvre, P. Lévy, Mme Margueron, MM. J. Marouzeau, H. Marrou, Mme Mestivier, M. L. Nougaret, Mme S. Nougaret, MM. Ch. Parain, J. Perret, Mlle H. Petré, MM. H. Pflaum, A. Piganiol, van Proosdij, M. Rambaud, Mme V. Regnot, MM. J. Reinach, M. Renard, Mme M. Renard, MM. M. Ribaud, R. Richard, F. de Ruyt, R. P. Testard, Vallette, R. P. Verheijen, A. Vernet, Mme H. de Visser, M. P. Wuilleumier, Mlle Zimermann.

Communications du Bureau.

M. R. France, vice-président, est appelé à présider la séance en l'absence de M. W. Seston, retenu en Tunisie par une session d'examens. Il salue les membres étrangers présents à la séance : MM. Marcel Renard, de Liège ; F. de Ruyt, de Louvain ; van Proosdij, de Leyde ; N. I. Herescu, de Bucarest ; et les membres français venus de province ou d'outre-mer : MM. Bonnafé, de Tananarive ; A. Desmouliez, de Montpellier ; J. Doignon, de Nancy ; A. Haury, de Bordeaux ; M. Rambaud, de Lyon ; Mme V. Regnot, de Meurthe-et-Moselle.

— M. J. Marouzeau rappelle le projet d'une commémoration du bimillénaire de César et de Cicéron, qui pourrait être fixée à la Pentecôte de l'année 1957. Il en trace brièvement le programme éventuel et pose la question du lieu de la réunion : Paris, centre gallo-romain, ou Aix-en Provence, centre romano-méditerranéen. Il propose qu'un Comité d'organisation soit institué, qui pourrait comprendre, outre les membres du Bureau de la Société : MM. Marcel Durry, chargé par le Congrès de 1950 des relations avec l'étranger, P. Grimal pour la partie littéraire, P.-M. Duval pour le domaine archéologique, H. Bardon, A. Haury, M. Rambaud, pour représenter les principales régions universitaires de France, M. Renard, J. Béranger, R. Schilling, pour représenter les Groupes belge, romand et strasbourgeois des études latines.

Il est procédé en séance à divers échanges de vues, et M. Marouzeau exprime le souhait que toutes les personnes intéressées à cette commémoration lui fassent connaître leurs suggestions, soit pour établir et réaliser le programme, soit pour envisager le financement du projet.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. M. Renard étudie l'*asarôtos oikos de Sôsos* (Pline, *N. H.*, XXXVI, 25, 184) *en rapport avec les mosaïques romaines du genre.*

Pline l'Ancien, traitant de la mosaïque dans le passage cité, rapporte que Sôsos de Pergame fut l'inventeur du genre de l'*asarôtos oikos* et qu'à cette représentation des reliefs de repas jonchant le sol il avait

joint le motif du vase aux colombes. Stace, *Silves*, I, 3, v. 55-56, et Sidoine Apollinaire, *Carm.*, XXIII, v. 57-58, font également allusion au thème de l'*asarôton*. Des mosaïques mises au jour à Aquilée, à Rome et en Tunisie à Oudna et Sidi-Abich près d'Enfidaville, illustrent le texte de Pline.

Des explications diverses ont été proposées pour justifier ce décor curieux. On a supposé des préoccupations artistiques (nature morte très réaliste) ou même culinaires, et on a été jusqu'à voir ici la preuve du manque de savoir-vivre des anciens, qui jetaient ainsi sur le sol de leur salle à manger les restes d'aliments les plus divers.

En réalité, la genèse du motif s'éclaire si l'on tient compte de certaines superstitions attestées dans le monde classique et ailleurs. Un précepte pythagoricien interdisait, en effet, de ramasser les reliefs tombés à terre (Aristote, *Fragm.*, 195 Rose = Diog. Laërce, VIII, 34). Ce témoignage est confirmé par Jamblique, *Vie de Pyth.*, XXVII, 126, et par Athénée, X, 427 e, etc. La même superstition est signalée à Rome : cf. Pline, *N. H.*, XXVIII, 2, 26. Elle procède du souci de fournir aux âmes des défunts, qui rôdent autour de la table, les aliments dont elles sont avides. Cette superstition rejoint les croyances qui justifiaient les Anthestéries à Athènes et les *Lemuria* à Rome. Parallèlement, le vase aux colombes évoque à la fois la soif des défunts et l'âme-oiseau s'abreuvant à la coupe qui contient la liqueur d'immortalité. De semblables croyances se retrouvent dans les folklores provençal, wallon, tyrolien, prussien, etc.

C'est en partant de cette interprétation de l'*asarôtos oikos* qu'il faut reprendre l'exégèse des mosaïques païennes et chrétiennes mentionnées, dont les divers motifs constituent des ensembles parfaitement unitaires, riches en valeurs symboliques.

— M. France, président, félicite vivement M. M. Renard d'une interprétation qui, dépassant le cadre de l'archéologie, enrichit de façon inattendue le domaine de la symbolique.

— M. P. Grimal, en se déclarant d'accord avec les conclusions de M. Renard, rappelle, à titre parallèle, le caractère dionysiaque qu'il faut attribuer au canthare et, d'autre part, les rapports qu'il y a lieu d'établir entre Aphrodite et la colombe dans les représentations figurées.

— Mlle J. Ernst signale une coutume de Poméraniens émigrés au Brésil qui dansent sur des reliefs de festin au cours des fêtes de mariage.

— M. J. Marouzeau se plaît à souligner l'ingéniosité et l'efficacité d'une méthode d'interprétation propre à révéler le sens vrai, mystique ou symbolique, des documents de l'antiquité, sans se défendre de quelque regret pour ce que peut y perdre le pittoresque ou la fantaisie.

II. — M. A. Desmouliez présente quelques observations sur *la signification esthétique des comparaisons entre le style et le corps humain dans la rhétorique antique.*

Dans toutes les œuvres de rhétorique, grecque ou latine, nous rencontrons, en grand nombre, des comparaisons empruntées à la vie du corps humain et appliquées au style des orateurs. S'agit-il seulement d'un procédé formel ou bien ces métaphores avaient-elles une signification esthétique, et, dans ce cas, quelle en était la portée dans les querelles littéraires, à Rome, au dernier siècle de la République?

Pour répondre à cette question, il est nécessaire de ne point oublier le parallélisme que les Anciens se plaisaient à établir entre l'art et l'éloquence, leur évolution et leurs fondements esthétiques. Identité des principes artistiques qui va bien souvent jusqu'à la similitude de la terminologie critique.

Nous découvrons ainsi l'origine des métaphores entre le corps humain et le style, et, en même temps, leur signification esthétique. L'art grec, au delà de sa volonté de réalisme, a défini un idéal de beauté. Et de même que le mérite du peintre ou du sculpteur se mesurera à la fidélité dans la reproduction de cet idéal, de même l'orateur sera d'autant plus proche de la perfection que son style méritera davantage d'être comparé au corps humain, dans la plénitude de la vie et de la force.

A la lumière de ce principe esthétique, les jugements de Cicéron sur l'art des Atticistes et les critiques adressées par ceux-ci à l'éloquence de Cicéron prennent toute leur valeur. Quand Cicéron reproche à ses adversaires et à Lysias d'être « maigres », « desséchés », il blâme en eux un art trop grêle, incomplet, éloigné encore de la perfection. Et quand Brutus disait de Cicéron, s'il faut en croire Tacite, dans le *Dialogue des orateurs*, qu'il était « elumbis », c'est-à-dire sans virilité — sens qui paraît bien se dégager de quelques passages, de Perse notamment — il lui reprochait, et avec lui tous les Atticistes, d'évoquer, par son rythme oratoire, un corps amoindri, mutilé. Violation de l'éternelle loi de beauté, trahison envers la nature, c'est-à-dire, au total, négation de la beauté.

— M. J. Reinach, constatant l'existence de semblables métaphores en français, se demande quelle en est la valeur actuelle. M. Desmouliez répond qu'il s'agit là d'expressions héritées, bien évidemment, de la rhétorique latine, mais dépourvues pour nous de toute signification esthétique, puisque les fondements de l'art, tels que l'Antiquité les a définis, ne sont plus valables de nos jours.

— M. J. Marouzeau pense que le problème pourrait être étendu aux comparaisons avec le corps des animaux. Il voit dans leur emploi une nouvelle manifestation de l'esprit romain, orienté vers les *realia*. M. Des-

mouliez observe cependant que ces métaphores trouvent leur origine dans la rhétorique grecque et ajoute que les Anciens se sont attachés à définir un idéal de beauté valable pour le corps de l'homme, sans se soucier des animaux (exemple : le canon de Polyclète).

— M. J. Heurgon, se référant à Platon et à Aristote, se demande si, pour expliquer l'origine des comparaisons, il ne suffit pas d'invoquer la vision directe du corps humain, sans admettre nécessairement une influence de la critique d'art et de sa langue sur la critique littéraire. M. Desmouliez pense que critique d'art et critique littéraire, dans l'Antiquité, forment un tout, grâce à la σύγκρισις établie entre les beaux-arts et l'éloquence, sans doute par l'École de Pergame (cf. la thèse de M. P. Costil). C'est ainsi que l'on peut expliquer l'emploi des comparaisons avec le corps humain comme l'emploi de termes empruntés à la peinture.

— M. R. Dreyfus s'étonne de l'affirmation de certains principes esthétiques qui lui paraissent en désaccord avec le goût romain, à l'époque de Quintilien notamment. M. Desmouliez fait remarquer qu'il s'agit de principes dogmatiques, fixés d'une manière définitive, indépendamment des transformations du goût, et qui servaient précisément de critères pour juger l'art dans son évolution.

III. — M. A. Bonnafé, introduit par M. Heurgon après une audition consultative auprès de M^lle^ S. Corbin et de M. Marouzeau, est venu présenter en séance des récitations d'Horace enregistrées sur magnétophone ou directement chantées.

M. Bonnafé s'est laissé guider par son sens extraordinaire du rythme accentuel et quantitatif pour réaliser, comme d'instinct, une récitation mélodique des mètres lyriques. Il se défend de prétendre répondre à certaines questions essentielles : les *Odes* d'Horace sont-elles faites pour être chantées? une même mélodie peut-elle convenir à toutes les strophes d'un long poème ou même à des poèmes différents? les interprètes anciens d'Horace faisaient-ils varier la mélodie au gré de leur virtuosité ou des exigences du sens? Ce qui est sûr, c'est que la réalisation musicale proposée ne saurait manquer d'apporter des données utiles à la solution de ces problèmes. D'où l'intérêt que pourra présenter l'édition, actuellement mise à l'étude par M. Bonnafé, d'un disque microsillon avec enregistrements de Virgile, Horace et Ovide.

— M. France, président, remercie M. Bonnafé et son interprète, Miss Rhiannen Harry, d'avoir charmé autant qu'intéressé l'auditoire. Ce qui ne saurait faire, remarque-t-il, qu'on puisse échapper à la question préjudicielle : les *Carmina* d'Horace sont-ils réellement des chants?

— M. A. Ernout hésite à l'admettre ; M. J. Perret s'en déclare convaincu, et voit dans les *Odes* un des chaînons de la littérature chantée qui va de l'antique « carmen » à l'hymnique chrétienne ; il reconnaît pleinement l'intérêt, en même temps que la nouveauté, de la tentative de M. Bonnafé, en souhaitant qu'elle soit poursuivie sur des bases plus scientifiquement établies.

— Mlle S. Corbin note comme un élément d'authenticité que dans sa récitation M. Bonnafé tient compte de la valeur relative et changeante des longues et des brèves.

— M. J. Marouzeau rend hommage à l'incroyable sûreté avec laquelle M. Bonnafé réalise la récitation quantitative, en faisant du reste abstraction de tout accent de mot au profit de l'accent métrique, ce qui, il est vrai, pose une nouvelle question, ajoutée à tant d'autres.

— A la suite de cette longue et riche séance, l'Administrateur, soucieux d'accueillir de façon un peu exceptionnelle une assistance nombreuse, et en particulier des membres de la Société venus de loin, avait organisé, grâce à la complaisance de M. M. Durry, chef de la section de latin à la Sorbonne, et par l'entremise de Mme et M. Nougaret, un goûter servi dans les locaux aimablement prêtés par l'Institut de latin. Occasion de renouveler les contacts, sympathiques comme toujours, entre les membres de la Société, et particulièrement de faire honneur à nos hôtes étrangers, le professeur et Mme M. Renard.

XI.

SÉANCE DU SAMEDI 10 DÉCEMBRE 1955.

Président : M. R. France.

Membres présents. — MM. J. André, A. Aymard, J. Beaujeu, J. Bérard, R. Bloch, Mlle Bontemps, A. Bourgery, MM. A. Bruhl, M. Cavet, A. Chastagnol, J. Collart, P. Couissin, P. Courcelle, A. Dain, Mme A. Dain, MM. A. Diény, R. Dreyfus, P. Dufraigne, M. Durry, A. Ernout, Mlle J. Ernst, MM. G. Fohlen, H. Frère, Mlles A. Freté, H. Fugier, MM. P. Grimal, J. Hellegouarc'h, R. P. Hubert, A. Hus, Jal, R. Jumeau, J. Marouzeau, H. Marrou, Mlle Mestivier, MM. Michaud-Grondin, A. Michel, Mmes H. Michel-Lévy, S. Nougaret, MM. L. Nougaret, Ch. Parain, J. Perret, Mlle Petré, MM. H. Pflaum, R. Poncelet, R. P. de Ravinel, Mme V. Regnot, MM. J. Reinach, M. Ribaud, Ch. Rosset, R. Sindou, R. P. Testard, A. Vernet, P. Wuilleumier.